



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E165817

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2024

ÉDITÉ LE 12/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2017

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PAU

Siret : 824 671 747 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 412936090003

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 412936090003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : LABERNADIE JEREMIE

189 CHEMIN CUYALA  
64150 VIELLESEGURE

Téléphone : 05 59 60 12 20

Portable :

Site Internet :

E-mail : jeremielab@orange.fr

Responsabilité légale :  
LABERNADIE JEREMIE CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 17/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.